



ETATS GENERAUX DU FRANÇAIS EN FRANCOPHONIE

Français et diversité linguistique : défis et visions d'avenir

ACTE FINAL

Laurent Gajo, président du Comité de pilotage

François Grin, Marie-José Béguelin et Anne-Claude Berthoud, membres du Comité de pilotage

Rappel de l'enjeu

Les Etats généraux du français en Francophonie (EGFF), organisés par les Universités du Triangle Azur (Genève, Lausanne et Neuchâtel) avaient pour but de développer une réflexion scientifique étendue en même temps qu'un état des lieux des conditions d'utilisation et de diffusion du français dans le cadre de la diversité linguistique. Ils répondaient ainsi à l'un des trois thèmes du XIIIe Sommet de la Francophonie, et le déclinaient selon une perspective chère à la Suisse. Entre leur ouverture le 4 juin à l'Université de Lausanne et leur clôture le 22 octobre au château de Chillon, ils ont articulé 14 colloques sur les sites de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel.

Les thèmes de réflexion suivants avaient été proposés :

- comment le français évolue-t-il, compte tenu notamment des mouvements migratoires et du développement des nouvelles technologies de la communication ?
- comment le français se manifeste-t-il, au contact d'autres langues, dans la production littéraire, dans les médias, dans l'édition ?
- comment illustrer et valoriser le français tout en reconnaissant la valeur du multilinguisme ?
- quelles fonctions le français et le multilinguisme jouent-ils en termes d'identification sociale dans les différents espaces francophones ?
- quel rôle le français et le multilinguisme assument-ils dans l'éducation ?
- quel rôle le français et le multilinguisme jouent-ils dans l'élaboration et la transmission des connaissances ?
- quelle place le français peut-il prendre dans le multilinguisme sur le plan international ?

Ces questions interpellaient la langue sous différents angles :

- son corpus, afin de délimiter ce qui fait le français aujourd'hui, dans ses différentes expressions, ses variétés et la récurrence des phénomènes de contact avec d'autres langues ;
- sa signification politique, économique et sociale, en vue d'éclairer les processus qui influent sur la place des langues les unes par rapport aux autres dans différentes fonctions ; ces processus sont notamment liés à des enjeux comme l'intégration des migrants, le commerce des biens et des services et les pratiques linguistiques dans l'enseignement et la recherche ;
- son enseignement, condition de vitalité de la langue, mais aussi ouverture sur le multilinguisme en tant que plus-value éducative ;
- son aménagement, permettant par exemple de tirer parti des nouvelles technologies pour combattre les fractures sociales et faciliter l'accès à la langue commune.

Conclusions

Les EGFF ont rappelé que la Francophonie est un espace de contact, et le français un lieu de contact. Ceci confère à la langue et à son espace géopolitique leur richesse et, à la fois, leur complexité. Le constat porte sur la diversité (des langues, des cultures), l'action porte sur le multilinguisme. Gérer les langues en contact suppose, en priorité, un travail sur les représentations sociales liées à ces contacts (légitimité et utilité des contacts de langues, représentation des métissages linguistiques, définition des appartenances plurielles).

La diversité traverse les savoirs, les communautés, les cultures et les langues. Celles-ci constituent le soubassement des premières en plus de constituer en elles-mêmes en enjeu pour la société. Par conséquent, l'action sur les langues mérite une attention redoublée et engage la responsabilité des communautés et des autorités. La diversité linguistique et culturelle se manifeste même à l'intérieur d'une aire géopolitique prétendument homogène et politiquement circonscrite : la langue, dans un espace et un temps même réduits, obéit à des variations. La reconnaissance de la diversité et sa valorisation sont essentielles à l'élaboration et à la mise en œuvre d'outils de promotion du français dans un monde globalisé.

La question se pose certes de manière différente selon les pays. Toutefois, les discours et actions dans différents contextes doivent relever de principes cohérents et explicites.

Une langue est *politique*, c'est-à-dire *publique* au sens plein du terme. La diversité linguistique exige ainsi une responsabilité collective et des instances de régulation, non seulement des langues, mais de cette diversité.

Reconnaître le multilinguisme suppose un changement de perspective, une stratégie qui doit se déployer dans tous les domaines pertinents socialement : standardisation linguistique, éducation, science, économie, médias, politique. Une telle stratégie stimule la conscience linguistique, la vigilance sociale, la posture critique et la confrontation des idées. Il s'agit à la fois de perdre l'illusion de la neutralité de la langue et de dépasser son instrumentalisation. Les langues ne sont pas que des véhicules, mais des lieux d'habitation, de passage, de convivialité, de conflit, d'apprentissage, d'interprétation, de remise en question réciproque et de créativité. La prise en compte de la diversité linguistique et culturelle au cœur des droits de l'homme est, paradoxalement, la condition pour une meilleure compréhension des valeurs universelles qui sous-tendent la pluralité des cultures démocratiques.

Cinq principes pour la promotion du français dans le cadre du multilinguisme

1. La promotion et la diffusion de la langue française sont inséparables de la reconnaissance et de l'encouragement de la diversité linguistique. Le souci d'œuvrer pour la diversité doit guider l'action des Etats et des diverses organisations internationales instituées par ceux-ci. Le maintien de la diversité contribue en effet à garantir l'efficience et l'équité dans le fonctionnement des sociétés contemporaines.
2. La f/Francophonie est une composante-clé de cette diversité. Du fait de sa présence sur cinq continents, ainsi que de son poids démographique, politique, économique et culturel, elle est porteuse, aux côtés d'autres aires linguistiques et en coordination avec celles-ci, d'une responsabilité majeure en matière de multilinguisme.
3. La langue représente une institution, un outil de représentation qui va bien au-delà de la fonction de communication, basée sur une supposée neutralité, voire interchangeabilité ; au contraire, chaque langue est singulière, et son irréductibilité enrichit le patrimoine mondial. La diversité des langues tout comme leur étrangeté stimule l'innovation scientifique et la création artistique. Corollairement, la langue peut rester un choix, à même d'exprimer une posture, une distance, une proximité.
4. *Irréductibilité* ne veut pas dire renoncement à l'intercommunication, et il convient de mettre en place des politiques linguistiques à plusieurs niveaux qui, combinant diverses stratégies (intercompréhension, traduction, etc.), favorisent dans un monde globalisé un plurilinguisme équitable, vivant et soutenable.
5. *Singularité* ne veut pas dire absence de contacts, le français, langue vivante, se nourrit des autres langues et leur apportant à son tour des ressources. Si le corpus du français n'est pas figé, l'identité du locuteur francophone, souvent plurielle, ne l'est pas plus.

Chillon, le 22 octobre 2010



observatoire économie langues formation



Université de Neuchâtel



UNIL | Université de



Université de Genève
Université de Lausanne
Université de Neuchâtel